

Organisation

Organisation matérielle

Le transport des bagages.

Le « sans portage », signifie que vous ne portez pas les bagages de la semaine, ils suivent en véhicule sur les circuits itinérants. Sur les séjours randonnées montagne en étoile comme [en raquettes dans le Dévoluy](#), vos bagages restent au gîte que l'on retrouve le soir.

Sinon, l'on parle de « portage », c'est le cas par exemple du [séjour randonnée montagne Ecrins](#) en itinérant, et sur ce même séjour « découverte », en semi-itinérant, nous ne portons que 2 jours, et pour 2 jours seulement.

Et puis il y a les séjours randonnée montagne semi-itinérants. Ce sera le cas toujours en exemple du [séjour dans le Queyras](#). Le portage concerne de courtes distances, pour passer 2 nuits dans une cabane. C'est aussi le cas du séjour Vercors en raquettes à neige, le matériel est tiré dans les pulkas.

Vérifiez bien ce qui est mentionné pour chacun de nos séjours [d'été en montagne](#), ou d'[hiver en raquettes](#).

Vous êtes seul ou en groupe :

– En groupe constitué (4 personnes minimum): groupe d'amis , club, association, famille.

Vous pourrez aussi en fonction de l'effectif de votre groupe bénéficier de réductions

– Individuels. Vous êtes randonneurs confirmés ou novices, contactez-nous. Nous vous conseillerons sur les séjours les plus adaptés à vos attentes : une autre date, adapter ou modifier un circuit... c'est à la carte.

Contact

Matériel et assurances.

– Une liste du matériel est fournie sur chaque fiche détaillée de chaque séjour. Vous pouvez aussi consulter [le blog](#) à propos du matériel du Randonneur.

– Vérifiez bien vos contrats personnels d'assurance, d'assistance, de rapatriement. Vérifiez aussi si vous bénéficiez d'une « recherche et secours » (pour un montant de 3800 euros c'est le minimum)

– Nous proposons [une assurance annulation](#), par l'intermédiaire de Gan Assurances, pour un montant de 4% du prix du séjour.